

Communauté de Communes du Sud-Revermont



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE n°2-26<sup>ème</sup> DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MERCREDI 16 JUIN 2010 A 20H30**

L'an deux mille dix, le seize juin deux mille dix à 20 heures 30

Le Conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de réunion n°2 de la Maison Commune, sous la présidence de Monsieur Gérald Moine Président de la communauté de communes

**Étaient présents** : MOINE Gérald, VERNIER Gilbert, BLANCHON Daniel, FRANCHI Jean, BAU Patrice, PERROT Hugues, GALLET Christian, PERNOT Véronique, TROUPEL Michel (procuration donnée par VOUTHIER Robert), CHAUVIN Yves, ROBARDET Françoise, PICARD Jean-Marc, FAVERGE Michel, GARZITTO Jacqueline, CADOT René, CANET Nicolas, JAMET Elsa Dominique, BELLAT Brigitte, BUCHOT Christian, MARAUD Dominique, MAZIER Jacques, NICOD Maryse, BEAULATON Pascal, RUFFIN Bernard, BRIDE Jacky, POILLOTTE Alain, MONNET Brigitte, HOARAU Sylviane, MARECHAL Alain, COLIN Jacques, CAMUS Daniel, HAUER Geoffroy,

**Étaient absents excusés** : VOUTHIER Robert (procuration donnée à TROUPEL Michel), FOURNIER Fernand, BOULLIER Pierre, BROISSIAT Bernard, BONNIER Jacques, BURONFOSSE Jean-Pascal, BERTRAND Brigitte,

**Étaient absents** : CORON Jean-Claude, LABET Julien, FERRIER Coralie, GUILLAUMA Rafaëlla,

*Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.*

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée à cette 26<sup>ème</sup> séance de la seconde mandature du Conseil communautaire.

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé par l'assemblée à l'unanimité. Monsieur MOINE fait mention de la date d'arrivée tardive de la convocation de ce conseil qui est du au délai d'acheminement long du courrier par les services postaux (de 5 à 7 jours pour une lettre en tarif rapide) et tient malgré tout à s'excuser de ce désagrément. A noter que la date d'envoi par nos services figure sur l'enveloppe.

Puis on aborde l'ordre du jour.

**Administration générale/Finances** : Rapporteur Gérald MOINE

- Assurance, avenant au contrat en cours : Les services de la CCSR ont demandé à notre assureur GROUPAMA de régulariser le contrat actuel, en effet il est nécessaire d'intégrer les activités extérieures de l'accueil de loisirs multi site, le matériel informatique issu du projet ENR, ainsi que les panneaux solaires de la CCSR non listés dans les biens garantis.

*Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le Président à signer l'avenant en question.*

**Compétence Scolaire et Périscolaire** : Rapporteur Jacques MAZIER

- Identification des pôles scolaires : Monsieur MAZIER souhaite faire une information sur le travail confié à la sous-commission enseignement. Pour cela parole est donné à Madame HOARAU, qui a pris en charge la synthèse des thèmes : à l'issue des rencontres avec les instituteurs des sites scolaires (reste encore le site de Cousance), la sous-commission a étudié plusieurs thématiques. Celles qui excluaient une cohésion de territoire ont été écartées. Plusieurs listing de propositions ont été établis et trois points forts en sont ressortis : la faune, la flore et l'eau, regroupés sur la thématique de l'environnement. Ce groupe de travail demande aujourd'hui l'aval du conseil communautaire afin que les instituteurs inscrivent cette démarche dans leur projet pédagogique et que les enfants travaillent dessus. Le souhait de la sous commission est que le nom donné au groupe scolaire soit suffisamment explicite pour qu'il

soit utilisé. Madame MONNET estime dommageable que des solutions soient exclues d'office et notamment pour le groupe scolaire de VINCELLES avec le nom de Désiré BARODET (personne célèbre qui a déposée le premier projet de loi sur l'école publique et dont les textes ont été repris par Jules FERRY). Un débat s'ensuit sur la cohésion thématique entre les sites et Monsieur POILLOTTE apporte son expérience par rapport au territoire scolaire de Lons le Saunier (aucune cohésion entre les sites).

Monsieur MOINE conclut que la sous-commission reprendra le travail de réflexion en tenant compte des ses éléments.

- Accueil de loisirs multi site :
  - o Taux de fréquentation : Monsieur MAZIER expose que lors d'une récente réunion, les services de la CAF et de Jeunesse et Sport nous annonçaient un objectif d'heures réalisées largement atteint. En effet pour 78 000 heures/années prévues initialement l'accueil de loisirs multi site a réalisé 93 000 heures en 2009. Le contrat est largement respecté (condition du versement des subventions).
  - o Information sur les camps : Les camps proposés ont été détaillés lors du dernier conseil communautaire, il manquait le tarif qui a été fixé à 180 € par enfant. Les inscriptions ont débuté ce mercredi. Monsieur MAZIER rappelle que les camps sont payables d'avance .
  - o Monsieur MAZIER explique enfin que sur sa demande, les services de la Direction départementale Jeunesse et Sports (DDJS) vont étudier l'intérêt d'être organisé en accueil de loisirs multi site. Il semblerait que ce type de fonctionnement ne nous est plus permis que sous la forme dérogatoire. En effet lorsqu'un site accueille plus de trente enfants (ce qui est notre cas) il doit être déclaré séparément. Pour le prochain conseil communautaire Monsieur MAZIER pourra donner la position de la DDJS sur ce point.

#### **Compétence Voirie-Gendarmerie : Rapporteur Jean FRANCHI**

- Projet gendarmerie, financement par le ministère de l'intérieur: depuis le dernier conseil communautaire nous avons reçu du ministère de l'intérieur l'accord de financement des 5 % supplémentaires sur les loyers qu'il versera à la CCSR. Le coût définitif des loyers sera fixé lors de l'entrée dans les locaux (pour information il est de 65 772 € annuels). La commission des bâtiments se réunira le 24 juin à 19h30 afin d'étudier l'avant projet détaillé (APD) qui sera présenté au prochain conseil.
- Voirie : le planning de réalisation des travaux 2010 est en cours d'envoi. Les travaux de préparation au Point A Temps (PAT) avant enduit sont réalisés à 90%, ils seront terminés à la fin de la semaine. Concernant le PAT entretien celui-ci est avancé à 70% sur les communes qui en ont fait la demande, pour les autres une campagne en septembre sera réalisée. Les enrobés de liaison (EL) sont exécutés à 90%. Les enduits monocouche au bitume seront réalisés entre le 8 et la fin juillet. Monsieur FRANCHI souligne le fait que les travaux 2010 sont en avance par rapport à ceux de 2009.

#### **- Questions diverses**

- Demande de subvention du Foyer rural d'Augisey. Sur la demande de Monsieur le Président les membres du conseil autorisent la présentation de ce dossier. Il s'agit de l'organisation d'une course qui aura lieu le 18 septembre 2010. Monsieur GALLEZ rappelle que leur demande de subvention 2009 avait été rejetée car elle fut présentée après la manifestation. Le budget prévisionnel 2010 s'élève à 1 400 € et leur demande de subvention à 400 €. Monsieur GALLEZ propose de leur allouer 200 €.

***Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention) autorise le Président à verser une subvention d'un montant de 200 € au foyer rural d'AUGISEY.***

- TNT : Toutes les mairies de la CCSR ont reçu une invitation conjointe de l'Association des Maires du Canton, de l'ADMR et de la Communauté de communes, à transmettre à leurs Conseillers municipaux et aux membres de leur CCAS et ayant pour but de vous donner le maximum d'information permettant d'éviter les abus de confiance auprès de la population.

- EDAT : Monsieur le Président expose que la réunion du comité de pilotage a eu lieu le 8 juin dernier, il était composé de : Monsieur SERMIER, des deux Conseillers généraux, d'un représentant de l'association des Maires du Canton, du Président et Vice-présidents de la CCSR et des personnels techniques des services respectifs. Les dossiers présentés étaient issus des thématiques votées par le conseil communautaire et plus particulièrement les projets suivants ont été développés :

- Le projet culturel d'ORBAGNA.
- La gendarmerie dans son aspect du respect environnemental en présentant le surcoût du passage de la « norme 2005 » au « BBC » (normes environnementales) qui est de 250 000 €.
- Le pont de GRUSSE dans son aspect touristique, environnemental (pierre sèche), et de son implication au niveau de la réinsertion.

- Changement de compétence entre deux Vice-présidents, Monsieur GALLEZ et CADOT, du à la prise de la présidence de l'ADESSUR par Monsieur CADOT :

- Monsieur GALLEZ : vie sociale/culture/équipements sportifs/ associations
- Monsieur CADOT : habitat/tourisme/environnement

- Signalétique d'un vigneron qui vient de s'installer et qui désire avoir un financement similaire alloué aux autres vignerons lors de l'opération « signalétique des vignerons » qui a eu lieu en 2003. Les membres du conseil donnent une autorisation de principe à un financement à hauteur de 20 % de la signalétique.

- Intervention de Monsieur BUCHOT concernant la voirie, il tient à signaler qu'il est satisfait de la résolution d'un problème qu'il a eu sur sa commune. Il est intervenu directement auprès de l'entreprise défaillante. Monsieur FRANCHI souligne que la CCSR avait signalé les malfaçons à l'entreprise en émettant des réserves sur le procès verbal de réception des travaux avec des réparations à réalisés au printemps 2010.

- Monsieur MOINE distribue la documentation touristique de la CCSR complétée par « l'ACTIV ETE », document édité par le PAYS LEDONIEN, tiré à 23 000 exemplaires pour un coût de 21 000 €, avec un financement à hauteur de 50 % de l'Europe ;

Le Président de la Communauté de communes du Sud Revermont,  
Gérald MOINE